Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260129-260101-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-01-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 14
Membres présents : 13 ***Convocations le 23/01/2026***
Votants : 14

Objet : Petit matériel service technique

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - S.L'HOSTELLIER - A.GUÉNO - L.TURBAN - D.LECOQ - R.LARIVEN - C.BANIEL - T.JOUFFE - B.LE TEXIER - D.MÉHAUTÉ - M.MÉLÉARD - A.FROMAGÉ - C.DUDAL

Absent excusé : T.BERTHAUD

Monsieur Tony BERTHAUD a donné pouvoir à Madame Stéphanie L'HOSTELLIER

Secrétaire de séance : M.MÉLÉARD

Monsieur le Maire présente à l'assemblée différents devis pour le service technique :

1- Acquisition d'un lève-palette pour équiper le tracteur :

société BRETAGRI : 875 € HT

2- Outillage électroportatif (meuleuse et perceuse visseuse MAKITA) et bétonnière électrique :

société Alexandre Distribution Guingampaise : 1 274.08 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les devis présentés.

Cette dépense sera affectée en investissement sur l'opération 78 / article 2188.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Marion MÉLÉARD